



A l'attention des entreprises actives dans la
réparation du béton

Vos références

Votre lettre du

Nos références

Bruxelles, le

BBR/JOVE/BPC-560/0079.11 20 janvier 2011
Dossier traité par B. Broekaert

Certification de processus niveaux B et C

Chère Madame
Cher Monsieur

Comme vous le savez, dans le passé, trois différents niveaux de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton ont été pourvus. Ces trois niveaux sont décrits dans le Règlement d'Application pertinent, TRA-BPC-560, de BCCA qui est consultable publiquement sur le site web www.bcca.be.

Une condition **NÉCESSAIRE** pour une entreprise de réparation du béton qui veut obtenir le Certificat de Processus des niveaux B et C, est que l'entreprise doit employer au moins une personne qui a suivi le cours postuniversitaire "Schadediagnose en herstelling van beton / Auscultation et réparation des ouvrages en béton" avec succès. Ce cours avait été organisé pour la première fois en printemps 2010 par l'Université de Liège, Dpt ArGENCo - Secteur GeMMe, et sera, à partir de février 2011, également organisé par l'Universiteit Gent, Instituut voor Permanente Vorming. Une brochure / un dépliant décrivant ce cours, un formulaire d'inscription inclus, sera ajouté à ce mail.

Sur le conseil des Groupes de Travail de novembre et décembre 2010 organisés autour de ce sujet, le Conseil de Certification de BCCA a décidé de faire une différence entre les évaluations des niveaux B et C et ceci de la manière suivante:

- ✚ Pour obtenir une attestation BCCA dans le cadre de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton, les élèves doivent suivre le cours complet, tant pour le niveau B que pour le niveau C.
- ✚ Les élèves qui veulent obtenir une attestation BCCA dans le cadre de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton du niveau C sont examinés par l'institut organisateur, soit UG-IVPV, soit ULG-ArGENCo, sur le contenu de **TOUS** les modules traités. Cet examen se fait sous forme d'une épreuve écrite. En cas d'une évaluation positive, la personne concernée recevra un certificat universitaire à

titre personnel de l'institut organisateur. Sur l'avis du Conseil de Certification pertinent, ce certificat sera activé par BCCA dans le schéma de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton niveau C par voie d'une attestation au nom de l'entreprise demandeur, à moins que l'élève ne se soit inscrit au cours à titre personnel. Dans ce dernier cas, l'attestation sera établie au nom de l'élève (il s'agit ici du même principe que pour l'attestation des ouvriers de niveau A).

✚ Le développement pratique de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton niveau C est prévu par BCCA pour fin 2011.

✚ Les élèves qui veulent obtenir une attestation BCCA dans le cadre de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton niveau B sont examinés par l'institut organisateur, soit UG-IVPV, soit ULG-ArGEnCo, sur le contenu des modules 0, 1, 3 (que les deux premières sessions – cf. brochure), 5 et 6. En cas d'une évaluation positive, la personne concernée recevra un certificat universitaire de cycle court à titre personnel de l'institut organisateur. Sur l'avis du Conseil de Certification pertinent, ce certificat sera activé par BCCA dans le schéma de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton niveau B par voie d'une attestation au nom de l'entreprise demandeur, à moins que l'élève ne se soit inscrit au cours à titre personnel. Dans ce dernier cas, l'attestation sera établie au nom de l'élève (il s'agit ici du même principe que pour l'attestation des ouvriers de niveau A).

✚ Le développement pratique de la Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton niveau B est prévu par BCCA pour mi-2011. Pendant l'audit de supervision annuel des entreprises qui disposent déjà d'une Certification de Processus d'Entreprises de Réparation du Béton niveau A, outre de vérifier si l'entreprise dispose d'une attestation niveau B délivrée par BCCA, quelques aspects procéduraux de l'entreprise seront traités plus profondément. Inhérent à la définition d'une Entreprise de Réparation du Béton niveau B, il sera vérifié si l'entreprise est en état de présenter, de manière adéquate, une solution convenable, aussi bien en ce qui concerne la technique que les produits et les systèmes à utiliser, sur base d'un diagnostic rendu.

Si vous êtes intéressé, en tant qu'entreprise, de monter du niveau A au niveau B (C), veuillez remplir le formulaire d'inscription de la brochure en annexe et le transmettre aux services indiqués.

Si vous avez des questions sur ce sujet, n'hésitez pas de nous contacter au numéro +32.2.238.24.37 ou par mail : b.broekaert@bccabe.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments distingués,

 ir Benny De Blaere
Directeur Général